



Fiche n° 5

Arbitrage des matchs U9 et U11 championnat

Pour aider au bon fonctionnement des matchs les week-ends, les joueurs et joueuses des catégories U13 à U17M et U18F participeront à l'arbitrage de ceux-ci.

Cette tâche fait partie de l'implication dans la vie du club, au même titre que la participation aux entraînements et aux matchs avec son équipe, et des manifestations du club (tournoi...)

La participation à l'arbitrage des plus jeunes permet aussi d'évaluer la difficulté de la tâche et ainsi d'adopter un comportement personnel adapté lorsqu'on est soi-même joueur.

Chaque joueur ou joueuse sera désigné(e) une ou plusieurs fois par saison. Un accompagnement par un adulte référent sera assuré. Les « apprentis arbitres » ne seront jamais laissés seuls.

La convocation sera donnée suffisamment tôt, au moins une semaine avant, et tiendra compte de la compatibilité avec les horaires de son match (en tant que joueur), mais aussi des capacités à tenir une telle tâche.

Un joueur ou une joueuse débutant(e) sera désigné(e) plus tard dans la saison et sur des U9 en priorité, de même qu'un ou une U13 débutera par des matchs U9 également.

Si le joueur ou la joueuse ne peut pas assurer l'arbitrage le jour désigné, il ou elle devra prévenir le plus vite possible le responsable des désignations pour qu'il puisse le ou la remplacer. Ce joueur ou cette joueuse sera alors désigné(e) sur une autre rencontre.

Les « apprentis arbitres » ont également la possibilité d'intégrer l'école d'arbitrage du club, s'ils souhaitent se former davantage à la fonction d'arbitre.

Indice de révision	Création	Validation
Création 23 10 2020	Cécile Tord	Pascal Moiroux